

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Loire
Commune de Margerie-Chantagret

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE
2021**

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	11
Votants	14
Absents	3
Pouvoir	3

L'an deux mil vingt et un
Le seize décembre , à 20 heures
Le Conseil Municipal de la commune de
Margerie-Chantagret dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Georges BONCOMPAIN,
Maire de Margerie-Chantagret
Date de convocation : 10 décembre 2021
Date d'affichage : 10 décembre 2021

Présents : BONCOMPAIN Georges — PEYRARD Philippe- FAYE Eric - VERNET Monique – BARRET Philippe – PERAT Jean-Claude – MORIN Roger - BUTIN Isabelle – CHASSAGNEUX Nicolas - DEVIDAL Patrice - BESSON Peggy

Absents excusés : BERTOLINI Caroline – DEVIDAL Laure – PEYRARD Catherine

Secrétaire : Monique VERNET

Pouvoirs : L.DEVIDAL donne pouvoir à E.FAYE
C.BERTOLINI donne pouvoir à P.DEVIDAL
C.PEYRARD donne pouvoir à R.MORIN

ORDRE DU JOUR

- Bail commercial pour salon de coiffure
- Transfert de fonds de commune vers CCAS

QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- Dégrèvement sur facture d'eau 2021
- Déclaration d'intention d'aliéner PONCET/CHARPENAY

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

OBJET : BAIL COMMERCIAL SALON DE COIFFURE

DEL 72-2021

Le maire explique au conseil municipal qu'un bail commercial a été signé, avec Eléa MAGAND, bail dérogatoire le 1^{er} novembre 2021. Elle a commencé son activité le 16/11/2021.

En réunion d'adjoints, nous avons déjà évoqué ce dossier.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- De ne pas faire payer de loyer en novembre (au vu des travaux qu'elle doit effectuer)
- De faire payer moitié tarif (200 €) pour le mois de décembre (pour l'aider à monter sa clientèle)
- Faire payer plein tarif (400 €) par mois à partir du 1^{er} janvier 2022.

OBJET : Transfert de fonds de la commune vers le CCAS

DEL 73-2021

Pour la fin de l'année, nous devons effectuer un transfert de 150 € du budget communal vers le budget du CCAS.

Les crédits seront budgétés sur le compte 657362.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, ACCEPTE , à l'unanimité.

OBJET : Dégrèvement 2021

DEL 74-2021

Une demande de dégrèvement a été faite par Mr LOZACH Eric route de St Jean 42560 MARGERIE-CHANTAGRET, cette personne ayant eu une fuite d'eau cet été.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder un dégrèvement pour la somme de 200.00 € HT (en conformité avec la délibération 9-2016).

OBJET : Déclaration d'intention d'aliéner PONCET/CHARPENAY

DEL 75-2021

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 10 décembre 2021 de Maître Eva TRONCHET-BLONDEAU 1 place de la république 42170 ST JUST ST RAMBERT entre Mr et Mme CHARPENAY René et la SARL PMDB,

- Vu la convention tripartite signée entre EPORA, LOIRE FOREZ AGGLO et la commune signée le 17 mars 2021,

Le Conseil Municipal, a décidé à la majorité avec 13 POUR et 1 abstention de demander la préemption de ce bien à EPORA pour le compte de la commune.

N°délibération	Objet
72	Bail commercial salon de coiffure
73	Transfert de fonds de la commune vers le CCAS
74	Dégrèvement sur facture eau 2021
75	DIA PONCET/CHARPENAY

BONCOMPAIN Georges		DEVIDAL Laure	<i>Absente excusée</i>
PEYRARD Philippe		KERTZINGER Peggy	
FAYE Eric			
VERNET Monique		BERTOLINI Caroline	<i>Absente excusée</i>
BARRET Philippe		PERAT Jean-Claude	
BUTIN Isabelle		DEVIDAL Patrice	
MORIN Roger		PEYRARD Catherine	<i>Absente excusée</i>
CHASSAGNEUX Nicolas		Secrétaire de séance	<i>Monique VERNET</i>